

EURL PUYDARRIEUX AUTOMATISMES

COMPTES ANNUELS

Exercice du : 01/01/2024 au 31/12/2024

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
A L'ORIGINAL**

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	2 683	2 683		120
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	84 829	61 378	23 451	9 167
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	26 819	22 610	4 208	3 703
	Autres immobilisations corporelles	357 520	140 953	216 567	227 311
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	2 628		2 628	1 240
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 942		3 942	3 942
TOTAL (II)		478 421	227 625	250 796	245 482
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	87 809		87 809	108 647
	En-cours de production de biens	138 136		138 136	120 101
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	768 640	17 613	751 028	769 942
	Autres créances	72 592		72 592	96 155
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	171 827		171 827	103 964
	Charges constatées d'avance	1 514		1 514	4 401
	TOTAL (III)	1 240 518	17 613	1 222 905	1 203 210
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 718 939	245 237	1 473 702	1 448 692
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				3 942	3 942
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	300 000	300 000
	RESERVES		
	Réserve légale	30 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	7 895	7 895
	Report à nouveau	229 673	181 446
	Résultat de l'exercice	15 413	58 227
	Subventions d'investissement	777	2 111
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	583 759	579 678
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	265 149	246 527
	Emprunts et dettes financières divers (3)	391	282
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	69 540	45 803
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	384 269	366 828
	Dettes fiscales et sociales	163 891	166 909
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 703	42 665
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	889 943	869 014
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 473 702	1 448 692
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	15 413,45	58 226,93
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	622 649	636 390
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 473 702 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 3 517 415 euros** et un total **charges de 3 502 002 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 15 413 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			1 514	
Charges et Produits FINANCIERS				
Charges et Produits EXCEPTIONNELS				
TOTAL			1 514	

--

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2024
Total des Charges à payer		17 970
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		604
INTERETS C.N.E.	465	
ASSURANCES C.N.E.	85	
Commissions C.N.E. 08920789	54	
Dettes fiscales et sociales		17 367
PERSONNEL-CHARGES A PAYER	16 441	
ORG SOCIAUX CHARGES A PAYER	926	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		23 692
Autres créances clients		10 860
CLIENTS-FACTURES A ETABLIR	10 860	
Autres créances		12 832
FRS-AVOIRS A RECEVOIR	1 926	
IJSS A RECEVOIR	4 906	
ETAT-PROD A RECEVOIR	6 000	

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 942	3 942	
	Clients douteux ou litigieux	35 761	35 761	
	Autres créances clients	732 879	732 879	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 906	4 906	
	Impôts sur les bénéfices	17 757	17 757	
	Taxes sur la valeur ajoutée	19 550	19 550	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	6 000	6 000	
	Groupe et associés (2)	20 859	20 859	
	Débiteurs divers	3 520	3 520	
	Charges constatées d'avances	1 514	1 514	
TOTAL DES CREANCES		846 689	846 689	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	265 149	67 395	185 176	12 578
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	384 269	384 269		
	Personnel et comptes rattachés	17 252	17 252		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 605	40 605		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	105 356	105 356		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	677	677		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	391	391		
	Autres dettes	6 703	6 703		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		820 403	622 649	185 176	12 578
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		90 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		61 109			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		391			

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	17 613			17 613
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	17 613			17 613
TOTAL GENERAL		17 613			17 613

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	2 563	120		2 683
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 563	120		2 683
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	55 363	6 016		61 378
	Instal technique, matériel outillage industriels	20 766	1 844		22 610
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	40 476	22 560		63 035
	Matériel de transport	48 861	10 151	4	59 008
	Matériel de bureau, mobilier	14 772	4 138		18 910
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	180 238	44 707	4	224 942
TOTAL		182 801	44 827	4	227 625

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels	191						191
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES	191						191
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL	191						191
TOTAL GENERAL NON VENTILE			191				191

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 683					2 683
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 683					2 683
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	64 529		20 300			84 829
	Instal technique, matériel outillage industriels	24 470		2 349			26 819
	Instal., agencement, aménagement divers	228 034		3 680			231 714
	Matériel de transport	69 472		27 240		6 353	90 359
	Matériel de bureau, mobilier	33 914		1 533			35 447
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			22 440		22 440	
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	420 418		77 542		28 793	469 168	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	1 240		1 388			2 628
	Prêts et autres immobilisations financières	3 942					3 942
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 182		1 388			6 570
TOTAL		428 283		78 930		28 793	478 421



PUYDARRIEUX AUTOMATISMES
Société à responsabilité limitée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 9 bis rue du 11 Novembre
65800 AUREILHAN
501 600 167 RCS TARBES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à **QUINZE MILLE QUATRE CENT TREIZE EUROS (15 413€)** de la manière suivante :

BENEFICE DE L'EXERCICE	15 413 EUROS
-------------------------------	---------------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	229 673 euros
-------------------------------	---------------

Pour former un bénéfice distribuable de	245 086 euros
--	---------------

A titre de dividende global à l'associé unique	10 000 euros
--	--------------

Le solde	235 086 euros
----------	---------------

En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 242 981 euros.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 10 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

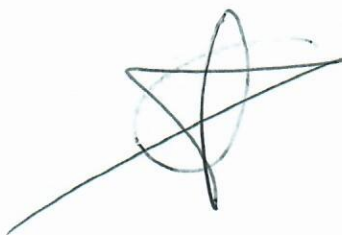
Conformément à la loi, l'associé unique constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

31-12-2023 : 10 000 € éligibles à l'abattement de 40%

31-12-2022 : 10 000 € éligibles à l'abattement de 40%

31-12-2021 : 30 000 € éligibles à l'abattement de 40%

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, overlapping loop and a long horizontal stroke extending to the left.